

Permanences de l'action sociale

CCAS - 2, rue Guynemer, 93440 Dugny - 01 49 92 66 20

Le CCAS exerce ses compétences en matière d'action générale, dans le respect des dispositions du Code de l'action sociale et des familles. Le CCAS a un rôle d'instructeur de l'aide sociale légale, il instruit les demandes de fonds de solidarité énergie pour les factures de gaz et d'électricité ainsi que pour les factures Véolia.

Le service logement enregistre, renouvelle les demandes de logement social. Elle accompagne les familles dans leurs parcours locatifs et dans leurs relations avec les bailleurs.

Le centre Arc-en-Ciel accompagne les administrés dans leurs démarches sur le site de la CAF (demandes de RSA, APL, déclarations trimestrielles, impression d'attestations...).

PERMANENCES Sociales



FRANCE SERVICES

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Deux agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

Hôtel de ville, 1, rue de la Résistance, 93440 Dugny

le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 01 49 92 66 66

Mairie Annexe, 1 ter rue du Colonel Fabien, 93440 Dugny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 01 49 34 10 27

PERMANENCES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

Permanences gratuites sur RDV au 01 49 92 66 66

Au sein du centre Arc-en-ciel, sont organisées des permanences juridiques et administratives relatives aux droits à la consommation (AFL), à l'accompagnement des femmes victimes de violences et droits de femmes (CIDFF) et des victimes d'infractions pénales (SOS victimes), à la prévention du surendettement (CRESUS), à l'aide aux démarches administratives par un écrivain public.

AVOCAT CONSEIL

La Ville propose également des permanences avocat conseil gratuites les deuxièmes mardis du mois à partir de 17h30, sur RDV au 01 49 92 66 66

Contact

NUMEROS UTILES

CCAS : 01 49 92 66 20

Service social départemental : 01 71 29 43 00

CAF : 3230 Saint-Denis 93200, 9 boulevard de la Commune de Paris

Caisse primaire d'assurance maladie : 3646